

UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE

Intervenants sur les deux antennes:

1 directeur,
garant du projet d'établissement.

1 chef de service éducatif,
garante des contrats de séjour
personnalisés.

1 travailleur social,
chargé du suivi de chacun des jeunes.

1 secrétaire.

LIVRET D'ACCUEIL

Vous pouvez consulter le livret d'accueil qui vous a été remis lors de l'entretien d'admission, il est plus détaillé.

Vous y trouverez également le règlement de fonctionnement de l'établissement et la charte de la personne accueillie.

WWW.HOMEDELENFANCE.FR



HOME DE L'ENFANCE

NOUS VOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE

OÙ SOMMES NOUS ?



Permanence au
7, rue Joseph Leprince
60 200 COMPIÈGNE
03 44 40 47 45

De Paris: autoroute A1 ou gare du Nord



Permanence au
11, Boulevard Amyot d'Inville
60 000 BEAUVAIS
03 44 45 99 72

De Paris: autoroute A16 ou gare du Nord

Secrétariat : 03 44 45 05 53
sai@homedelenfance.fr

Les antennes sont situées en centre ville.

SIÈGE SOCIAL

"Association Home de l'Enfance"
siège social

10, rue Parmentier
60200 Compiègne
03 44 36 31 40

direction.association@homedelenfance.fr

Association Le Home de l'Enfance

S.A.I

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'INDÉPENDANCE

Pour les 17 -21 ans

en attente d'un logement

Un service de l'établissement OSLC*
*Ouverture Sur La Cité





"Agissons inlassablement pour obtenir qu'aucune décision institutionnelle concernant les enfants n'aboutisse à une dégradation de leur équilibre physique et psychique ni ne compromette leur développement"

NOTRE MISSION

Accueillir dans le cadre de la protection de l'enfance, des jeunes mineurs et majeurs de 17 à 21 ans.

Service ouvert 365 jours/365

pour accueillir 9 jeunes,
6 à Compiègne et 3 à Beauvais

Accompagner les jeunes

pour les mener à l'indépendance.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

POUR INTÉGRER CE SERVICE, les jeunes doivent

Être autonome:

gérer seul(e)s le plan scolaire, professionnel, budgétaire, le suivi santé, la gestion quotidienne...

Percevoir une rémunération

ou une bourse afin de subvenir à leurs besoins (hors logement et équipement de ce dernier).

L'OFFRE DE SERVICE

LES APPARTEMENTS

Espace partagé avec 1 ou 2 autres jeunes. Le travailleur social, en charge du suivi des jeunes du service, y passera régulièrement.

Vous devez, seul(e), gérer votre quotidien dans le respect de votre rythme et hygiène de vie. Vous assumez la totalité de vos charges (hors loyer) avec vos revenus

Selon le montant de vos ressources (au delà de 450€/mois) vous participerez symboliquement aux frais inhérents au logement



LE SOUTIEN DU TRAVAILLEUR SOCIAL

Il suivra, vous guidera, vous soutiendra et le cas échéant vous accompagnera dans la recherche d'un logement et dans vos démarches administratives, votre santé, la formation l'emploi.



"Vous permettre d'être acteur de vos projets."

UN ACCUEIL INDIVIDUALISÉ ET PERSONNALISÉ

Le travailleur social du service effectuera un bilan lors de votre admission afin de déterminer avec vous, les priorités de travail. Un contrat de séjour personnalisé reprendra les objectifs fixés d'un commun accord. Il sera révisé tous les 3 mois.

Vous êtes accueillis pour une durée de 6 mois renouvelable une fois et dans l'attente de l'accès au logement indépendant.

LES SERVICES RENDUS

- **Des permanences:** tenues par le travailleur social selon un planning qui sera porté à votre connaissance.
- **Des rendez-vous :** fixés par le travailleur social et vous pourrez en solliciter.
- **Un appartement équipé pour vous accueillir:** matériel hôteliers, et électroménagers, équipement sécurité, mobilier.
- **Un "kit" hôtelier** vous sera remis moyennant 10€. Il restera votre propriété.
- **Des ateliers à thèmes** vous seront proposés

EN CAS D'URGENCE: contacter la permanence de l'établissement au 03 44 45 05 53,

et la nuit au numéros des antennes figurant au dos de la brochure